

MUNICIPALITÉ DE LAC-SAINT-PAUL

AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉE PAR LA SOUSSIGNÉE, SUZANNE RAYMOND, DIRECTRICE GÉNÉRALE DE LA MUNICIPALITÉ DE LAC-SAINT-PAUL, QUE:

Les prévisions budgétaires pour l'année 2011 et le règlement de taxation # 236 seront adoptés à une séance spéciale qui aura lieu, le 13 décembre 2010 à 20:15 à la salle communautaire située au 386, rue Principale à Lac-Saint-Paul.

DONNÉ À LAC-SAINT-PAUL, CE 24E JOURDU MOIS DE NOVEMBRE 2010.

Suzanne Raymond, directrice générale